
Présidence : Bulgarie

491ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 22 janvier 2004

Ouverture : 10 heures

Clôture : 13 h 20

2. Présidence : M. I. Petrov

3. Sujets examinés — Déclarations — Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU MINISTRE IRLANDAIS AUX
AFFAIRES EUROPEENNES, S.E. M. DICK ROCHE,
T.D.

Présidence, Ministre irlandais aux affaires européennes (PC.DEL/15/04),
Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/28/04), Fédération de Russie, Azerbaïdjan
(également au nom de la Géorgie, de la Moldavie et de l'Ukraine)
(PC.DEL/34/04), Norvège, Turquie (PC.DEL/16/04), Roumanie
(PC.DEL/31/04 Restr.), Saint-Siège, Biélorussie, Arménie, Albanie
(également au nom de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, de
l'ex-République yougoslave de Macédoine et de la Serbie-Monténégro)
(PC.DEL/30/04), Suisse, Canada

Avant d'aborder le point 2 de l'ordre du jour, la Présidence a, au nom du Conseil
permanent, exprimé ses condoléances aux familles des victimes du naufrage au large
des côtes de l'Albanie le 9 janvier 2004, de l'accident d'avion en Ouzbékistan le
13 janvier 2004 et de l'accident du cargo au large des côtes de la Norvège le
20 janvier 2004. L'Albanie, l'Ouzbékistan et la Norvège ont remercié la Présidence.

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

a) *Grâce de prisonniers en Azerbaïdjan* : Etats-Unis d'Amérique
(PC.DEL/29/04), Canada, Azerbaïdjan

- b) *Abrogation de l'obligation de visa de sortie au Turkménistan* : Turkménistan (PC.DEL/19/04 Restr.), Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/26/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/37/04), Canada (également au nom de la Norvège et de la Suisse), Fédération de Russie, Turquie
- c) *Cas de décès en détention et question de la torture en Ouzbékistan* : Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/27/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/36/04), Suisse, Turquie, Canada, Ouzbékistan
- d) *Situation des médias au Tadjikistan* : Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/25/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/35/04), Tadjikistan
- e) *Décennie internationale pour l'action, l'« Eau pour la vie », 2005-2015* : Tadjikistan (PC.DEL/20/04)
- f) *Incident du 9 janvier 2004 au large des côtes de l'Albanie* : Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/21/04), Fédération de Russie, Albanie (PC.DEL/40/04)
- g) *Abolition de la peine de mort en Turquie* : Turquie (PC.DEL/17/04), Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/22/04), Norvège
- h) *Peine de mort aux Etats-Unis d'Amérique* : Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/24/04), Suisse, Etats-Unis d'Amérique
- i) *Cas de S. Duvanov au Kazakhstan* : Kazakhstan, Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la

Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/23/04), Canada

- j) *Non-participation d'officiers militaires arméniens à une réunion de l'OTAN, tenue à Bakou du 13 au 15 janvier 2004* : Arménie, Turquie, Azerbaïdjan
- k) *Ratification par la Serbie-Monténégro de deux conventions du Conseil de l'Europe sur les droits de l'homme et la torture* : Serbie-Monténégro (PC.DEL/39/04), Irlande-Union européenne (PC.DEL/33/04)

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE**

Annonce de la distribution d'un rapport écrit sur les activités du Président en exercice : Présidence

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL**

Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/10/04 Restr.) : Présidence

Point 5 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Elections locales en Turquie, le 28 mars 2004* : Turquie (PC.DEL/18/04)
- b) *Elections générales en Espagne, le 14 mars 2004* : Espagne
- c) *Exposé des positions sur la laïcité en France (SEC.DEL/7/04)* : France
- d) *Questions de protocole* : Présidence, Doyen du Conseil permanent (Azerbaïdjan), Espagne

4. Prochaine séance :

Jeudi 29 janvier 2004 à 10 heures, Neuer Saal